

FC
2902
L48
P4

1951

1951

FC

2702

L4S

P4

LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

AVANT-PROPOS

Le mardi, 11 mars 1913, à quatre heures du soir, naquit la *Ligue des Droits du français*. Ses fondateurs voulaient remettre la langue française, dans les différents domaines où s'exerce notre activité, en particulier dans le commerce et l'industrie, à la place qui lui appartient. Refaire une toilette française aux rues de nos villes et de nos villages, redonner à l'extérieur de notre vie sociale une apparence révélatrice de l'âme française de notre race, amener commerçants et industriels à se servir de notre idiome dans la rédaction de leurs marques de commerce, leurs enseignes, leur comptabilité, leur correspondance, ce fut l'objet poursuivi par les premiers directeurs de la *Ligue*. Lettres et articles de journaux furent leurs premiers moyens d'action. D'autres préoccupations se joignirent peu à peu à celle qui les avait fait se grouper. Le maintien chez nous de la langue française leur parut dépendre de causes profondes. C'est le changement d'un état d'âme, pensèrent-ils, qui fera sortir nos gens de l'indolence, de la faiblesse, de l'oubli parfois qu'ils montrent à l'égard du parler français. La langue française est trop étroitement liée aux autres éléments constitutifs du caractère de notre peuple pour que l'on puisse concentrer toute son énergie sur le parler et se désintéresser des autres aspects du problème national. Continuant de laisser à la langue française le premier rang dans leurs efforts, les membres de la *Ligue* s'intéressèrent peu à peu à tout ce qui touche à notre race, à son progrès, à sa durée. Quand la *Ligue* se créa un organe de publicité, elle donna à sa revue le nom d'*Action française*. C'était reconnaître que le petit groupe,

F
5450
48
14
réuni à l'origine par son amour de la langue française, élargissait le champ de ses efforts afin qu'ils servissent au maintien de chacune des notes caractéristiques de l'âme de notre race.

L'*Action française* conquit la renommée. Ce nom passa de la revue aux conférences que la *Ligue* fit donner sur des sujets dont la variété n'amointrissait pas l'unité, faite d'un égal souci, chez nos conférenciers, de préciser pour notre peuple les règles de sa vie intérieure, rectifier sa conscience nationale, faciliter son emprise sur terre canadienne.

Pour simplifier les rouages administratifs, donner à notre œuvre une constitution légale qui répondît à son but et comprît tous ses moyens d'action, les directeurs viennent de fonder une nouvelle corporation sous le nom de *Ligue d'Action française*. Cette appellation perpétuera l'idée qui groupa nos amis le 11 mars 1913 ainsi que celles qui les animèrent dans la suite. La *Ligue d'Action française*, fille de la *Ligue des droits du français*, continuera son œuvre dans un domaine agrandi.

Arrivés à cette phase, nous devons accorder publiquement un souvenir aux ouvriers de la première heure et préciser la doctrine qui les anima eux et leurs successeurs. Les pages qui suivent rempliront ce double but. Pierre Homier remet en lumière les hommes qui furent les pionniers de cette œuvre: le docteur Joseph Gauvreau, Omer Héroux, Léon Lorrain, Anatole Vanier, A.-G. Casault, Henri Auger, puis, un peu plus tard, le Père Guillaume Charlebois, l'abbé Philippe Perrier, l'abbé Lionel Groulx, Louis Hurtubise, Napoléon Lafortune.

A cette liste il manque un nom, celui du Révérend Père Joseph-Papin Archambault. Si mon avant-propos n'avait pas d'autre résultat que de réparer cet oubli, je

m'estimerais heureux de l'avoir écrit. C'est en grande partie à ce dévoué jésuite que revient le mérite d'avoir fondé notre œuvre, de l'avoir conservée fidèle à son programme. Le Père Archambault fut au Canada l'un des premiers apôtres de l'action sociale. Il comprit qu'à cette phase de son développement, il était urgent pour notre pays d'arrêter son attention sur l'étude des problèmes liés à la question sociale et d'employer son énergie à les résoudre. Le président des *Semaines sociales du Canada* fut en ce sens un précurseur; ses livres et ses articles éclairèrent ce domaine et furent le point de départ d'heureuses initiatives. Mais le terrain social n'est pas le seul où le directeur de l'*Œuvre des retraites fermées* dépense son étonnante activité. Tous ceux qui depuis une dizaine d'années soutiennent chez nous les diverses entreprises vouées à l'action catholique et française, savent seuls ce qu'ils doivent au Père Archambault, l'appui précieux qu'ils trouvent dans la chaleur de son enthousiasme et la lumière de sa foi, dans son ardent patriotisme et sa charité intellectuelle. L'*Action française* en a bénéficié plus que personne. Elle ne l'oubliera point.

Après ce souvenir adressé aux travailleurs qui assurent le succès de notre œuvre, le lecteur de cette brochure comprendra, en lisant l'article de M. l'abbé Lionel Groulx, quelles idées les animèrent et le but vers lequel ils tendent. On ne pouvait plus clairement les lui montrer que par ces pages écrites par un écrivain, passé maître dans l'art du raccourci lumineux et des impressionnantes synthèses. Le lecteur trouvera raison nouvelle de féliciter la *Ligue d'Action française* d'avoir confié à M. l'abbé Groulx la direction de sa revue. Sa remarquable formation littéraire, son étude de notre histoire, ses méditations prolongées sur événements et hommes de chez nous, le désignaient

à diriger un mouvement qui n'a d'autre but, suivant son heureuse formule, que de refaire à notre race son « intégrité catholique et française ». Connaissant bien ses origines, les motifs qui la firent naître sur les rives laurentiennes, les causes de son développement et les obstacles qui à certaines heures le retardèrent, M. l'abbé Groulx peut mieux que personne orienter une œuvre qui veut rester dans le sens de notre race et en assurer la grandeur. Son labeur ne pourrait présentement se consacrer à plus utile tâche.

Une place à part parmi nos journaux et nos revues était réservée à une publication du genre de l'*Action française*. Elle reçut du public une sympathie, un encouragement qui attestent l'urgence qu'il y avait de fonder une revue marquée de l'esprit et des méthodes que croit posséder l'*Action française*. Il restait une place vide entre nos recueils de travaux littéraires et nos périodiques remplis d'articles scientifiques. L'*Action française* croit pouvoir l'occuper. Se gardant des déprimantes polémiques, elle veut aborder toutes les questions de l'heure et suggérer les nécessaires solutions. Elle est plus et mieux qu'une revue qui amuse ou instruit, une revue qui éclaire et guide. La fidélité à ce programme lui assure parmi nos publications la première place.

En fermant cette brochette, le lecteur fera ses réflexions. Me permet-il de lui suggérer quelques-unes des raisons qui rendent l'exemple de la *Ligue d'Action française* digne d'être cité ?

Elle prouve les heureux résultats que peut produire, dans le champ de l'action intellectuelle ou sociale, la collaboration des prêtres et des laïques. La *Ligue d'Action française* — elle se glorifie d'avoir dans son conseil de direction le docte et si dévoué curé du Saint-Enfant Jésus, M. l'abbé Philippe Perrier — s'appuya toujours sur la

doctrine profonde, le patriotisme éclairé de quelques prêtres et sur le dévouement de certains laïques, soucieux de mettre les loisirs, laissés par leur devoir professionnel, au service de la langue, de la culture et des traditions françaises du Canada.

Notre œuvre, organisée sans capitaux ni fonds de roulement, prouve les succès promis à l'initiative privée qui fonde sur la modicité des moyens pécuniaires mais aussi sur le désintéressement, la recherche d'une fin utile et noble. Il est juste d'appliquer à la *Ligue d'Action française* ces réflexions que publiait naguère dans le *Devoir* notre ami Omer Héroux :

« Quand on a pour soi la vérité, quand on s'appuie sur les forces d'En-Haut, quand on travaille dans la ligne des croyances catholiques et la tradition nationale, on n'a pas besoin de s'effrayer, pas même de s'inquiéter du petit nombre des pionniers et de la modestie des premiers résultats. L'avenir garde à de pareilles œuvres d'inéluctables revanches ».

La *Ligue d'Action française* a donc raison d'espérer. Elle n'embarrasse point son administration de rouages compliqués, — l'obstacle au progrès de tant d'œuvres. Elle croit en l'unité de direction, — rendue plus facile et plus féconde par la simplicité des moteurs d'action. Conduite par quelques hommes, notre œuvre ne ressemble point toutefois aux cénacles fermés. Elle fait appel à tous ceux qui, capables de parler ou d'écrire, pensent selon les traditions catholiques et françaises de notre race, et sont prêts à maintenir chacun de ses éléments essentiels. L'*Action française* doit devenir le noyau autour duquel se cristalliseront toutes les énergies qu'inspirent le catholicisme et l'esprit français, grouper tous les publicistes canadiens que guident ces deux forces. Antonio PERRAULT.

NOTRE DOCTRINE

Depuis quatre ans que l'*Action française* existe, il n'est pas une de ses livraisons, pas une de ses pages qui, en somme, ne se soit inspirée d'une doctrine. Ce fût même l'une des particularités de notre œuvre que, sans un mot d'ordre de ses directeurs, sans entente précise entre ses collaborateurs, elle ait développé ce mouvement de pensée de lignes si droites, d'aspirations si unanimes. Visiblement elle a fourni un moyen d'expression à quelques-unes des idées latentes qui agitent, à chaque génération, l'âme profonde d'une race. Notre doctrine, nous avons, par cela même, beaucoup moins à la définir qu'à la résumer. L'idéal d'ordre de l'*Action française* ne pourra que profiter de cette nouvelle expression. Elle rendra plus difficiles les déformations malveillantes; à ceux qui attendent encore, elle donnera une consigne décisive.

Nous ne sommes point d'un peuple qui puisse se plaindre d'une surabondance de directions. Après trois cents ans de colonialisme et de perpétuelle existence en lisière, on nous le répète de toute part: nous manquons de règle intérieure de vie, de conscience nationale. Pour parler le langage des philosophes, nous avons à franchir l'étape de l'individualité à la personnalité. L'homme n'est vraiment lui-même, que le jour où il est devenu une personne maîtresse de sa pensée et de son action, où il s'est libéré de l'inconscience et des instabilités du tempérament. Celui-là seul a gravi vers les vraies formes d'humanité, qui a pu établir, par tout son être, la règle souveraine de la raison et de la liberté. Il est de même des peuples sans consistance morale, victimes d'une jeunesse ou d'une faiblesse trop

prolongées. Leur conscience, leur raison publique mal éveillées ne fournissent aucun pôle vers lequel s'orientent les énergies. Ces peuples se dirigent beaucoup moins qu'ils ne sont dirigés. Ils tombent dans la dépendance de tous les courants d'opinion; ils sont les vassaux des maîtres ou des voisins plus forts qui, de l'extérieur, leur imposent leur domination morale ou politique. Ces peuples gisent encore ou sont retombés à la période de l'individualité. L'effort que leur destinée leur commande, c'est de se dégager de la sujétion étrangère et de l'inconsistance de leurs propres pensées; c'est de s'élever jusqu'à la personnalité nationale, jusqu'à l'état d'âme supérieur où ils prendront en eux-mêmes, dans la synthèse de leurs vertus natives, dans le commandement de leur histoire et de leur vocation, le gouvernement immédiat de leur pensée, l'essor souverain de leur vie.

C'est bien cette loi de nos destinées, principe et condition de la personnalité ethnique, doctrine où se fixe l'esprit collectif, que l'*Action française* s'est efforcée de mettre en lumière depuis sa naissance. Qu'a-t-elle voulu autre chose, en toutes ses luttes contre l'anglomanie et contre l'exotisme, en toutes ses prédications pour le réveil de la fierté, pour le culte de l'histoire et le maintien des traditions, en ces inventaires de nos forces où s'étalait l'étendue de nos richesses, qu'a-t-elle voulu autre chose si ce n'est dégager la réalité d'une âme et d'une pensée, rassembler les éléments d'une personnalité? Notre doctrine, elle peut tenir tout entière en cette brève formule : nous voulons reconstituer la plénitude de notre vie française. Nous voulons retrouver, ressaisir, dans son intégrité, le type ethnique qu'avait laissé ici la France et qu'avaient modelé cent cinquante ans d'histoire. Nous voulons refaire l'inventaire des forces morales et sociales qui, en lui, se prépa-

raient alors à l'épanouissement. Ce type, nous voulons l'émonder de ses végétations étrangères, développer en lui, avec intensité, la culture originelle, lui rattacher les vertus nouvelles qu'il a acquises depuis la conquête, le maintenir surtout en contact intime avec les sources vives de son passé, pour ensuite le laisser aller de sa vie personnelle et régulière. Et c'est ce type français rigoureusement caractérisé, dépendant d'une histoire et d'une géographie, ayant ses hérédités ethniques et psychologiques, c'est ce type que nous voulons continuer, sur lequel nous appuyons l'espérance de notre avenir, parce qu'un peuple, comme tout être qui grandit, ne peut développer que ce qui est en soi, que les puissances dont il a le germe vivant.

Ce germe de peuple fut, un jour, profondément atteint dans sa vie; il fut gêné, paralysé dans son développement. Les conséquences de la conquête ont durement pesé sur lui; ses lois, sa langue ont été entamées; sa culture intellectuelle fut longtemps entravée; son système d'éducation a dévié en quelques-unes de ses parties, sacrifié plus qu'il ne convenait à la culture anglaise; son domaine naturel a été envahi, ne le laissant que partiellement maître de ses forces économiques; par l'atmosphère protestante et saxonne ses mœurs privées et publiques ont été contaminées. Un maquillage désolant a recouvert graduellement la physionomie de nos villes et de nos villages, signe implacable de la sujétion des âmes à la loi du conquérant.

Ce mal de la conquête s'est aggravé, depuis 1867, du mal du fédéralisme. La confédération peut avoir été une nécessité politique; elle peut avoir déterminé en ce pays de grands progrès matériels; pour un temps, elle a pu même rendre au Québec une grande somme d'autonomie. Elle n'a pas empêché que le système n'ait tourné contre nous de considérables influences. Notre situation particulière dans

l'alliance fédérative, l'isolement de notre province catholique et française au milieu de huit provinces à majorités anglaises et protestantes, le déséquilibre des forces qui s'ensuit, accru quelquefois par la politique hostile de quelques gouvernants, entraînent peu à peu la législation fédérale vers des principes ou des actes qui mettent en péril nos intérêts fondamentaux. Le système politique de notre pays, tel qu'en voie de s'appliquer, ne conduit pas à l'unité, mais tout droit à l'uniformité. Les idées qui prédominent à l'heure actuelle, au siège du gouvernement central, tendent à restreindre d'année en année le domaine de la langue française, à miner sourdement l'autonomie de nos institutions sociales, religieuses et même politiques. Il suffit de rappeler les luttes soutenues ici, depuis si longtemps, pour faire respecter les clauses du pacte fédéral relatives au français, les projets de loi récents sur le divorce, la suppression de beaucoup de nos fêtes religieuses pour les fonctionnaires fédéraux, les tentatives pour l'uniformité des lois et de l'éducation, les multiples assauts enfin dirigés contre notre province et dénoncés par nul autre que le premier ministre du Québec, l'honorable Alexandre Taschereau, dans son discours du 22 novembre 1920 à l'Hôtel Viger. Autant de symptômes, autant de faits indéniables qui suffisent à expliquer les régressions de la personnalité nationale chez nous et la part très grande qu'a faite l'*Action française* et que longtemps encore elle devra faire aux œuvres de pure défense.

Elle ne veut point s'en tenir toutefois à cette action de caractère négatif. Elle comprend qu'affaiblie par des emprunts malsains, notre âme a besoin d'être fortifiée par le dedans. Ces forces de réparation et de nutrition, elle veut les demander d'abord aux deux plus grandes sources de vie, à celle qui coule à Rome et à cette autre, celle de France, d'où nous est venue toute notre vie naturelle.

Pour notre élite intellectuelle, nous demandons la culture romaine et la culture française. La première nous donnera des maîtres de vérité, ceux qui fournissent des règles aux esprits, qui font briller de haut les principes sans lesquels il n'est point de ferme direction, point de fondements sociaux intangibles, point d'ordre permanent, point de peuple assuré de sa fin. Dans l'ordre naturel, la culture de France, l'éducatrice immortelle de nos pensées, achèvera le perfectionnement de nos esprits. Et quand nous parlons de culture française, nous l'entendons, non pas au sens restreint de culture littéraire, mais au sens large et élevé où l'esprit français nous apparaît comme un maître incomparable de clarté, d'ordre et de finesse, le créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine, la plus haute expression de la santé intellectuelle et de l'équilibre mental. Et nous entendons également non pas une initiation qui tourne au dilettantisme ou au déracinement, mais une culture qui serve sans asservir, qui sauvegarde nos attitudes traditionnelles devant la vérité, qui, devenue une force réelle et bienfaisante, permette à notre élite prochaine de s'appliquer plus vigoureusement à la solution de nos problèmes, au service de sa race, de son pays et de sa foi.

Notre élite sera d'ailleurs sauvée du déracinement, comme tout notre peuple, si elle mêle à ces sources de vie, pour s'y abreuver, les sources qui nous sont plus proches, qui emportent avec elles la substance de notre passé et de nos traditions. Jamais le magistère de l'histoire ne devra se taire au milieu de nous. Et nous faisons de cet enseignement, un autre article de notre doctrine.

Par l'histoire qui maintient la continuité entre les générations, qui charrie de l'une à l'autre, ainsi qu'un fleuve, le flot accumulé des vertus de la race, un peuple reste en possession constante, actuelle, de sa richesse morale. Par

L'histoire nous éprouverons, en nous-mêmes, comme dirait Charles Maurras, que « nul être vivant, nulle réalité précise ne vaut l'activité et le pouvoir latent de la volonté collective de nos ancêtres » ; et ce sont leurs impulsions, leurs directions impérieuses qui nous pousseront vers notre avenir. Par l'histoire nous apprendrons les aptitudes de notre peuple ; elle nous dira selon le respect de quelles lois, de quelles exigences de sa nature intime, il faut aujourd'hui le gouverner, l'initier aux progrès nouveaux, aux évolutions qui n'apportent point de prospérités éphémères et factices, mais qui s'adaptent à la vie comme à des pierres d'attente. Par l'histoire enfin restera mêlé à nos âmes, l'ensemble de nos traditions, celles du moins qui contiennent de la vie et qui ne sont que le prolongement de l'âme des ancêtres. Les traditions, comme la langue, quoique moins parfaitement, sont un signe de la race, et par cela même, un élément de durée. Qu'y faut-il voir autre chose qu'une série d'actions des anciens issues de leurs façons de penser les plus profondes, de leurs attitudes sentimentales devant les grands objets de la vie, actions si fortement liées à leur âme intime et collective qu'elles ont fini par se fixer en coutumes, en gestes permanents ? Et qu'est-ce à dire, sinon que par l'histoire, nous sera restitué, dans sa plénitude, l'être fondamental de la nationalité, celui qu'il faut chercher et que nous avons besoin de retrouver ?

Un programme d'action nationale ne saurait oublier le point d'appui nécessaire, le type humain qui est en cause. Toujours il faut une loi, une règle suprême à quoi se mesure toute action patriotique. Avant d'agir il importe de savoir cette chose très simple : ce qu'il faut défendre et ce qu'il faut développer. Puisque nous voulons vivre, apprenons d'abord quelle vie est en nous, quel germe attend de s'épanouir. Soyons-en persuadés : pour secouer plus rapide-

ment le maquillage anglo-saxon, pour refaire l'unité organique de nos lois et de notre langue, pour restaurer nos mœurs privées et publiques, pour retenir du passé, toutes les traditions familiales et sociales qui nous sont une force de durée, pour nous changer en sang et en nourriture, les meilleurs éléments de la pensée française, rien ne vaudra mieux que de laisser agir le principe vivant qui est en nous, que de choisir, non plus de nous adapter à une forme d'esprit trop souvent délétère et hostile, mais, les yeux fixés sur l'idéal d'un peuple catholique et latin, de n'avoir plus que cette volonté : être absolument, opiniâtrement nous-mêmes, le type de race créé par l'histoire et voulu par Dieu.

Il nous serait facile de le démontrer : ce furent là, en définitive, par la force immanente des choses, les principes de notre politique ancienne, la pensée de fond de toute notre histoire. Toujours, dans la mesure du possible, nos pères n'ont conçu pour nous d'autre existence, sous la domination britannique, que celle d'un groupe français constituant une unité ethnique et politique autonome. Ce point de vue, ils le faisaient consacrer par la charte de 1774. Dix-sept ans plus tard, la constitution de 1791 confirmait à leurs yeux ce même dessein. Deux fois, en 1775 et en 1812, ils refusaient l'alliance américaine, par crainte d'une absorption. Deux fois, pour les mêmes motifs, en 1822 et en 1840, ils s'opposaient à toute union politique avec nos voisins du haut Saint-Laurent. Et lorsque le projet de 1841 eut abouti malgré eux, la puissance de leur réaction transforma quand même en fédéralisme pratique, ce qui devait être une union législative. Jusqu'en 1867 inclusive-ment, ce fut la même pensée latente qui anima les pères de la confédération, quand, au-dessus des rêves d'unité absolue, ils firent triompher le principe des autonomies provinciales

Notre doctrine, du reste, n'a rien qui ne s'accorde avec notre état politique actuel. Nous avons conscience de rester dans l'esprit du fédéralisme, en prenant la résolution de rester d'abord nous-mêmes. N'a-t-on pas, depuis quelques années, suffisamment démontré l'utilité canadienne de notre survivance française, pour qu'il soit superflu de refaire cette preuve ? Plus nous gardons nos vertus françaises et catholiques, plus nous restons fidèles à notre histoire et à nos traditions, plus aussi nous gardons l'habitude d'aimer ce pays comme notre seule patrie, plus nous restons l'élément irréductible à l'esprit américain, le représentant le plus ferme de l'ordre et de la stabilité.

Mais nous ne voulons point, par exemple, d'une alliance ni d'une coopération où tous les sacrifices, tous les périls seraient pour nous, tous les honneurs, tous les profits pour les autres. Les Canadiens français ne peuvent, au détriment de leurs meilleurs intérêts, dépenser le plus clair de leurs énergies, à bâtir, eux seuls, un édifice que leurs associés s'emploieraient à détruire. Nous n'entendons sacrifier les aspirations et les droits légitimes de notre race à aucune combinaison politique. Nous nous imposons comme programme, de fortifier notre élément, de lui faire une riche et vigoureuse personnalité, pour que, quoi qu'il adienne demain, que la confédération s'écroule ou se reconstruise sur de nouvelles bases, que nous ayons à choisir entre l'absorption impériale ou l'annexion américaine, que l'une ou l'autre nous soit imposée ou qu'un État français surgisse du morcellement du continent, notre peuple soit assez robuste, ait accru suffisamment ses forces intègres pour faire face à ses destinées. Conserver à Dieu un peuple qui glorifie et respecte l'ordre souverain, qui, dans l'apostasie trop générale des nations, continue de professer la vérité unique et de rendre hommage à Notre-Seigneur Jésus-

Christ, nous paraît une œuvre qui l'emporte sur le rêve d'une grandeur politique et matérielle.

Et voilà comment nous ne nous arrêtons pas à cette entreprise de reconstruction française comme à une fin. Les nations aussi bien que les individus sont soumises aux fins suprêmes; une nation n'a même de raison d'être que dans le respect et la glorification de cet ordre. Et c'est pourquoi nous nous attachons à l'Église catholique, non pas seulement parce qu'elle est la plus grande puissance intellectuelle, le vaste dépôt de l'universelle vérité; non pas seulement parce qu'elle est l'auguste et la première gardienne de l'ordre moral, que, de l'ensemble harmonieux des vertus qu'elle propose aux peuples, dépend la prospérité sociale. Nous nous attachons à l'Église, d'abord pour les titres divins qui l'imposent à nos esprits et à nos cœurs, parce qu'en elle seule les nations atteignent les fins de Dieu et qu'avant tout nous voulons, comme catholiques, que notre peuple accomplisse sa destinée chrétienne. Et c'est parce que nous sommes convaincus que, même dans l'ordre chrétien, un peuple ne remplit pleinement sa mission que s'il reste soi-même; c'est parce que nous croyons que l'œuvre du peuple canadien-français sera d'autant plus large et féconde qu'il aura mieux sauvé sa parcelle d'originalité, les principes d'action qui lui sont propres : ses admirables qualités latines et apostoliques, ses affinités avec le catholicisme, c'est pour toutes ces hautes raisons que nous voulons le garder français.

Ce programme de vie, nous l'offrons, en toute confiance, au large public de l'*Action française*. Nous l'offrons à tous nos frères des autres provinces canadiennes et des États-Unis qui sentent, comme nous, que le devoir pressant est de fortifier l'énergie de notre vie nationale, mais en prenant comme points d'appuis, des données rationnelles et

sûres. Ce programme, nous convions à le réaliser avec nous, toute la pensée saine de notre race : tous ceux qui acceptent la souveraineté des principes catholiques dans la solution des problèmes humains, tous ceux-là qui mettent les destinées de notre peuple, sa survivance comme groupe ethnique, au-dessus de toutes les combinaisons des intérêts politiques. Nous ne nous flattons point d'espérances chimériques. Il faut plus longtemps qu'une vie humaine pour faire triompher une doctrine, pour mettre d'accord les hommes d'une même patrie, sur quelques points fondamentaux. Aux côtés de beaucoup d'autres, nous ne voulons que servir à notre tour, dans la parfaite loyauté de nos âmes. Que Dieu nous accorde seulement d'avoir mis un peu plus d'unité dans l'esprit et le cœur des Canadiens français, d'avoir fait apparaître plus haut et plus clair le but où doivent tendre nos volontés, et nous estimerons n'avoir perdu ni notre temps ni nos peines.

Lionel GROULX, *ptre*
Directeur de l'Action Française

LES ORIGINES DE L'ACTION FRANÇAISE

L'Action française vient de rappeler, dans un magnifique article de l'abbé Groulx, la doctrine dont elle s'inspire. A cet exposé de principes ses directeurs ont cru opportun d'ajouter quelques notes sur les origines du mouvement qui donna naissance à la revue. Ils m'en ont confié la tâche. Malgré tous les motifs que j'avais de la refuser — on les devinera facilement — j'ai dû céder à d'amicales instances et troquer ma plume de chroniqueur contre celle d'historiographe. Mais le ton ne changera pas. Je raconterai simplement, au lieu de choses d'aujourd'hui, des choses d'hier.

La Ligue des Droits du français — ce fut le premier nom de notre groupement — est née, pourrait-on dire, d'une série d'articles parus dans le *Devoir*, de mars 1912 à juin 1913. Écrits au hasard des faits observés, le premier sans prévision du second, et le second sans prévision du troisième, mais se rattachant tous au même objet : amener les nôtres à redonner à la langue française, dans les différents domaines où s'exerçait leur activité, sa place normale, ces articles déterminèrent plusieurs initiatives intéressantes et me valurent surtout une abondante correspondance. Mes rares loisirs en furent vite débordés. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de lettres signalaient des cas où la langue française était bafouée et sollicitaient une intervention personnelle.

L'idée me vint alors d'un secrétariat qui concentrerait ces observations et ces plaintes, les examinerait, puis ferait ensuite, non plus au nom d'un homme seulement, mais d'un groupe, les réclamations nécessaires. Je m'ouvris de ce projet à deux amis profondément dévoués à la langue fran-

çaise, le docteur Joseph Gauvreau et Omer Héroux. Il leur plut. Héroux suggéra que l'œuvre s'appelât ligue plutôt que secrétariat. Cela donnerait plus de poids aux interventions. Nous tombâmes d'accord sur ce point comme sur les autres. Bref une réunion prochaine fut décidée où chacun amènerait un compagnon. Les six constitueraient le groupe fondateur. On y étudierait les statuts de la ligue et la campagne immédiate à entreprendre.

La réunion eut lieu au jour fixé. Héroux, suivant sa modestie habituelle, s'effaça — nous devions heureusement le ressaisir plus tard — mais il nous envoya deux amis au lieu d'un. C'était le 11 mars 1913, un mardi, à 4 heures du soir, dans le bureau du docteur Gauvreau. Outre celui-ci se trouvaient présents : MM. A.-G. Casault, Henri Auger, Léon Lorrain, Anatole Vanier et l'auteur de ces lignes. Les délibérations furent brèves et cordiales. Un même esprit nous animait. Certes aucun de nous ne prévoyait alors les développements qu'allait prendre cette humble initiative. Mais tous, il me semble, avaient conscience de faire œuvre utile, de servir fidèlement leur langue et leur nationalité. Nous adoptâmes les règlements suivants préparés à l'avance :

ART. I. Il est formé entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts une Association appelée : LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS. Elle a son siège social à Montréal.

ART. II. — LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS a pour but de rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit.

ART. III. — Ses moyens d'action sont notamment : les conférences, les tracts, l'établissement de listes blanches où seront inscrits gratuitement les noms des industriels

et des marchands qui reconnaissent et respectent les droits du français, un service de rédaction et de traduction d'annonces et de catalogues, des démarches officielles dans l'intérêt de la langue, etc., etc.

(L'article IV énumère les différentes catégories de membres : adhérents, coopérateurs et fondateurs.)

ART. V. — Les obligations imposées par la Ligue à ses membres sont les suivantes : —

1) — Suivant le double vœu adopté par le Premier Congrès du Parler français au Canada :

a) — Se servir généralement de la langue française dans ses relations d'affaires et de commerce, même avec les maisons anglaises.

b) — Encourager de préférence les maisons de commerce et d'industrie où l'on reconnaît et respecte les droits de cette langue.

2) — Travailler, dans le milieu où l'on vit, à faire disparaître les usages contraires ou nuisibles aux droits de la langue française.

3) — Collaborer à l'action générale de la Ligue, par exemple : suivre ses directions, lui signaler des cas dont elle devrait s'occuper, etc.

ART. VI. — La Ligue est dirigée par un comité de six membres. Il se renouvelle par tiers tous les deux ans. Le comité présente alors lui-même aux suffrages des membres de la Ligue quatre candidats dont les deux officiers sortant de charge.

Il nous fallait un secrétaire, cheville ouvrière de l'œuvre. Notre choix n'hésita pas. Il se porta sur le plus ardent du groupe, le plus en vue aussi par sa position sociale, le docteur Gauvreau. Son acceptation d'ailleurs, pressentie à l'avance, avait été posée comme condition essentielle de la fondation de la ligue.

Nous nous séparâmes sur de sérieux motifs d'espoir. Disons-le aussitôt. Aucune autre réunion ne devait nous rassembler tous les six. Dès la troisième séance même, nous n'étions plus que quatre. Ainsi le voulurent d'impérieuses circonstances. Mais qu'importe le nombre, quand les âmes sont vaillantes et unies, et qu'elles portent en elles une foi profonde dans la bonté d'une cause, dans les méthodes à son service, dans la certitude de son triomphe ultime.

Le premier acte de la Ligue fut la publication d'un manifeste. Adressé aux principaux journaux, répandu sous forme de tract à plusieurs milliers d'exemplaires, il indiquait sa raison d'être et ses moyens d'action. « Le mouvement que nous entreprenons, y lisons-nous, n'est nullement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre. Notre langue a des droits : droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter. Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer ». Puis un peu plus loin : « Une initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les langues française et anglaise, sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une retribution raisonnable tout travail qu'on voudra bien leur confier : annonces, catalogues, prospectus, etc. »

Ce bureau fonctionna sur le champ. Anglais comme Canadiens français y eurent recours. Il satisfit les uns et les autres. Une exposition de catalogues et de calendriers français que nous organisâmes à Montréal contribua à accroître sa clientèle. Elle eut aussi le bon effet d'offrir

une démonstration vivante de notre thèse et de convertir plusieurs incrédules à l'annonce française. Quelques mois plus tard nous pouvions publier une liste de vingt maisons montréalaises imprimant des calendriers français.

Notre manifeste parlait de prochaines publications. Dès le mois de juin paraissait sous le titre : *La Langue française au Canada. Faits et réflexions*, une brochure d'une centaine de pages, préfacée par le docteur Gauvreau et contenant la série d'articles publiés dans le *Devoir*. Vinrent ensuite de mois en mois nos listes d'expressions techniques. Préparées par un groupe de professeurs, classées par catégories de métiers, imprimées sur des feuilles volantes, elles constituent une de nos plus utiles initiatives. Plusieurs maisons d'éducation en profitèrent.

Pour absorbantes que fussent ces tâches, elles n'accaparaient pas cependant l'activité principale de la Ligue. Les interventions auprès des gouvernements, des municipalités, des industries, des maisons de commerce, des simples particuliers, avaient le premier pas. Seul notre dévoué secrétaire connut exactement — car il en porta alors presque tout le poids — le nombre élevé de lettres, d'appels téléphoniques, de démarches personnelles que s'imposa la Ligue en faveur de notre langue.

Ces efforts ne furent pas vains. L'immensité de la tâche à accomplir a pu donner le change à des observateurs superficiels. Mais si l'on veut considérer attentivement les faits, on constatera qu'il s'est produit une transformation radicale dans plusieurs industries, et ailleurs de nombreuses améliorations partielles. Et pour qui connaît la puissance de l'éducation visuelle, l'influence des objets vus et revus chaque jour sur les cerveaux d'enfants et même d'hommes faits, d'avoir débarrassé des façades de maisons ou des couvercles de boîtes de caractères saxons

pour y substituer des lettres françaises, ce n'est pas un résultat, certes, qu'on ait le droit de passer sous silence Des hommes autorisés ont su d'ailleurs rendre hommage au labeur obscur mais efficace auquel la Ligue se livra particulièrement durant ces premières années. Tel l'épiscopat canadien-français, --- le cardinal Bégin et le regretté Mgr Langevin en tête, — dont nos archives conservent les précieuses approbations. Citons seulement ces lignes du coadjuteur de Son Éminence, Mgr Roy, écrites en 1914 : « Votre œuvre m'est connue depuis longtemps. Elle a eu dès l'origine mon entière approbation. Comme vous ne sauriez douter de mon sentiment là-dessus, je crois inutile d'insister. La *Ligue des Droits du français* accomplit un travail de toute première nécessité sur le terrain des revendications urgentes. On peut regretter qu'elle ne soit pas née plus tôt. Personne ne songera à contester l'importance de sa tâche, ou à lui reprocher de ne pas l'accomplir avec intelligence et courage. Hélas ! c'est bien jusque là que nous en sommes venus ; il faut du courage en plein Québec, pour proclamer, défendre, faire respecter les droits du français ! Votre Ligue a voulu secouer la léthargie des uns, flétrir la trahison des autres. Elle a jeté le cri d'alarme et donné le mot d'ordre. Elle a fait davantage. Avec un zèle clairvoyant et un grand sens pratique, elle s'est mise à l'œuvre sur un champ d'action bien déterminé, et elle s'efforce d'appliquer à des maux évidents des remèdes efficaces. Déjà les résultats ont fait voir la justesse de vos méthodes. Vous pouvez, à juste titre, compter sur la reconnaissance des vrais patriotes, qui voient en vous de bons et utiles ouvriers, des soldats souvent victorieux, toujours courageux dans les batailles qu'ils livrent pour défendre et venger cette noble Dame, la langue française ! »

C'est aussi à cette époque que le président de la plus importante de nos sociétés nationales insista auprès de notre secrétaire pour faire entrer notre groupement dans ses rangs comme section des droits du français.

Débordante de vie, la Ligue entendait garder sa pleine autonomie. Mais il lui fallait plus de directeurs. Elle aurait même dû remplacer sans tarder ceux qui la quittèrent au début. Elle finit par s'y décider. Le 2 février 1915 nous eûmes la bonne fortune de ressaisir — et pour la vie cette fois, je crois bien, — notre camarade Héroux, puis de nous adjoindre une haute personnalité, le R. P. Guillaume Charlebois, provincial des Oblats au Canada, et l'un de nos membres depuis déjà plusieurs mois. Nous avons alors changé de local. Le Monument National nous hébergeait. Je n'oserais pas affirmer que nous étions confortablement installés. On connaît le proverbe: «La façon dont on donne vaut mieux que ce que l'on donne». La Société Saint-Jean-Baptiste nous avait dit très aimablement: "Nous ne pouvons disposer que d'une chambre. Venez la voir. Si elle vous va, nous vous l'offrons de grand cœur." Sans hésiter, nous prîmes donc possession d'un petit réduit, situé au rez-de-chaussée, sous le grand escalier qui conduit au premier étage. L'espace n'était pas très large, ni l'air très pur, ni la lumière très vive... mais avec de la bonne volonté nous arrivions à nous placer, tous les six, autour de la table de notre assistant secrétaire; puis nous laissions la porte grande ouverte: l'endroit est isolé, seul un médecin italien logeait près de nous et les clients qui venaient le voir ne semblaient pas se préoccuper beaucoup de nos propos; quant à la lumière, ma foi! nous nous en chargions... Que d'heures intéressantes nous avons passées dans cet antre obscur, où n'atteignaient pas les vains bruits de la rue. L'esprit de Lorrain fusait comme ces étoiles qui traversent soudain le ciel;

le P. Charlebois revenait ordinairement d'un voyage à Ottawa et, de son ton calme, nous détaillait les péripéties de la lutte livrée autour des écoles; Héroux, que les avant-postes ont toujours attirés, buvait ses paroles et les commentait de ses souvenirs; puis chacun y allait de sa cueillette hebdomadaire de faits observés, de ses projets, de ses rêves. Des nombreuses initiatives qui s'épanouirent depuis, qui éclosent encore aujourd'hui, je ne sais s'il en est une dont le germe ne fût d'abord jeté dans ces réunions où, répondant à l'appel de notre secrétaire, nous accourrions des quatre coins de la ville, nos besognes habituelles un instant suspendues, pour pencher nos esprits et nos cœurs sur la tâche aimée que nous offrait la Ligue. Là naquit l'Almanach, là s'élabora l'*Action française*, là se décidèrent nos principales interventions, là peu à peu prit corps cette doctrine dont le directeur actuel de notre revue, choisi là, lui aussi, pour son poste futur, nous expose aujourd'hui dans son magnifique langage les principes régénérateurs.

Ce fut ensuite l'entrée dans notre comité de Louis Hurtubise, — qui devait devenir secrétaire général, puis trésorier, — à la place du P. Charlebois, obligé de nous quitter; puis l'installation de notre secrétariat dans l'immeuble Dandurand, grâce à la générosité de son propriétaire; puis le départ de Lorrain, et son remplacement par l'abbé Groulx.

Mais nous voici sur un terrain plus connu. L'œuvre est sortie des tâtonnements et des obscurités du début. Elle opère au grand jour. Ses activités sont maintenant fidèlement rapportées dans la revue. Une période nouvelle s'est ouverte. Laissons-la s'achever avant de l'écrire.

Pierre HOMIER.

NOTRE OEUVRE

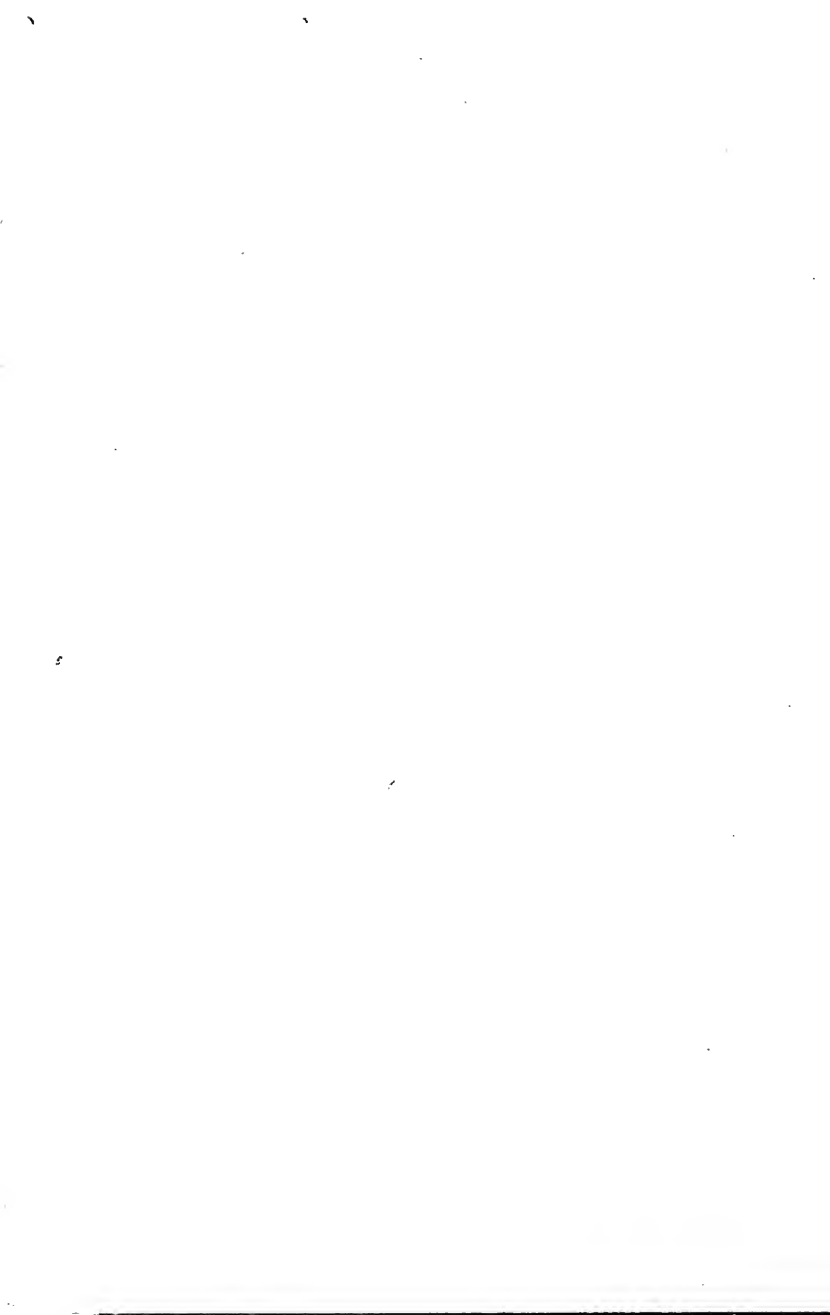
Le 11 mars 1913, fondation de la *Ligue des droits du français*.

Janvier 1917, publication de la première livraison de l'*Action française*.

Le 12 avril 1921, constitution légale, par lettres patentes du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de la *Ligue d'action française*. Cette dernière corporation continue l'œuvre commencée il y a huit ans. Ses directeurs actuels sont MM. l'abbé Philippe Perrier, président, docteur Joseph Gauvreau, vice-président, Anatole Vanier, secrétaire, Louis Hurtubise, trésorier, l'abbé Lionel Groulx, Omer Héroux et Antonio Perrault.

L'*Action française*, sous la direction de M. l'abbé Lionel Groulx, demeure l'œuvre principale de la *Ligue d'action française*.

Au succès de cette entreprise, nous donnons tout notre dévouement. Que le public lui accorde son efficace sympathie.



L'Action française

Directeur: abbé Lionel GROULX

Organe de la Ligue des Droits du français, centre d'action au service de la langue et des traditions françaises au Canada.

Paraît le 25 de chaque mois — 64 pages

20 sous la livraison — \$2.00 par année

(Spécimen envoyé sur demande)

L'excessive augmentation du coût du papier oblige les directeurs de la revue porter à \$2.00 le prix de l'abonnement. En revanche chaque livraison de l'Action française s'accroîtra de seize pages et de plusieurs autres améliorations.

Avec le numéro de janvier 1921 l'Action française inaugurerà sa cinquième année par la publication d'un premier article d'une série d'études de haute valeur et de grande actualité, portant comme titre :

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

Les douze articles de cette série seront signés par de vrais spécialistes qui tour à tour exposeront les divers aspects d'un problème où, à l'heure actuelle, se trouvent engagés nos plus graves intérêts.

En plus, l'Action française, fidèle à son programme, continuera :

- à publier de nombreux articles inédits des premiers écrivains du pays qui traitent de fond des questions nationales;
- à donner dans sa partie documentaire toutes les principales pièces d'actualité relatives à la question bilingue, aux luttes scolaires, etc.;
- à renseigner les uns sur les autres les groupes français d'Amérique au moyen d'une chronique régulière;
- à garder et à défendre partout et tout le temps l'héritage sacré des aïeux.

Année 1918
Série :
Nos forces nationales
\$2.50 franco

Année 1919
Série :
Les précurseurs
\$2.00 franco

Année 1920
Série :
Comment servir
\$2.00 franco



